



COLLECTIF STRATÉGIES ALIMENTAIRES

Le financement de l'agriculture : responsabilité partagée

Le financement du secteur agricole et l'accès au crédit pour les producteurs sont essentiels au développement du secteur agricole. C'est pourquoi les organisations agricoles, que ce soit en Belgique, au Burundi ou ailleurs, accompagnent leurs membres dans la mise en place d'outils facilitant leur accès au crédit. Dans cette démarche, un dialogue avec les autorités publiques est fondamental. L'an dernier, la FWA a collaboré à plusieurs reprises avec ses homologues burundais (la Confédération des Associations de producteurs agricoles pour le développement- CAPAD) afin de les soutenir dans leurs actions de réflexion et de négociation.

Sous-financement du secteur agricole en Afrique

En 2003, 53 chefs d'Etat Africains s'engageaient à octroyer 10% de leur budget national au secteur de l'agriculture. En 2014, ces engagements piétinent encore pour la plupart des pays, avec des pourcentages trop faibles ou des définitions trop larges du secteur agricole qui ne permettent pas d'atteindre les résultats espérés. Dans ces pays où le secteur agricole, malgré son importance sociale et politique, n'est pas suffisamment financé, les organisations paysannes tentent de développer des services économiques adaptés à leurs membres.

L'accès au crédit au Burundi

Au cours de ces dernières années, le CSA a accompagné, en partenariat avec la FWA, les initiatives et revendications développées par la CAPAD. Ce réseau de coopératives agricoles présent dans la majorité des provinces du pays, accompagne, conformément à son mandat,

agriculteurs et rend quasiment impossible les investissements agricoles plus conséquents. Les produits financiers offerts ne sont pas toujours adaptés au secteur: les producteurs ont besoin de crédits plus flexibles que les uniques crédits de campagne d'une durée limitée de six mois, qui sont de plus caractérisés par des taux prohibitifs (pouvant aller jusqu'à 36%/an de taux d'intérêt) et des garanties demandées représentant parfois jusqu'à 100% de l'emprunt effectué.

Revendications de la CAPAD

L'ensemble de ces paramètres et la faible évolution qu'ils connaissent, ont incité la CAPAD à revendiquer la mise en place de différents fonds, alimentés en partie par l'Etat, permettant un véritable soutien au développement des activités agricoles. Les revendications de la CAPAD portent en particulier sur trois points :

- * Besoin de crédits intrants pour l'acquisition des ressources permettant la production ; de crédits pour les investissements plus conséquents (machines et équipements agricoles) ; de crédits

pour les activités post-récolte (crédit campagne non-adapté) ; et besoin d'un fonds de garantie et de calamité.

- * Pour développer et rendre accessible l'ensemble de ces produits, il faut bonifier le taux d'intérêt afin de le ramener à moins de 10%/an.

- * Pour répondre à tout cela, la CAPAD revendique la mise en place d'un fonds pour le développement agricole alimenté dans les premières

Partager l'expérience des agriculteurs belges

Par le passé, les agriculteurs belges ont effectivement aussi connu cette absence de soutien financier. Pour remédier à cette situation, ils ont développé avec leurs organisations agricoles des outils similaires à ceux visés par la CAPAD (par exemple, la mise en place d'un fonds de caution mutuelle associé à des caisses de cautions mutuelles). L'expérience des agriculteurs belges dans ce domaine peut donc être utile aux agriculteurs burundais, c'est pourquoi des échanges ont été organisés entre la FWA et la CAPAD.

Une personne ressource de choix a été Jean-Pierre Champagne, secrétaire honoraire de la FWA et vice-président du Crédit Agricole, qui a eu l'occasion de rencontrer plusieurs fois des représentants de la CAPAD, notamment lors de la foire de Libramont 2013 (voir photo), afin de revenir sur l'histoire du crédit agricole en Belgique et de discuter des leviers et conditions à mettre en place pour améliorer l'accès au crédit agricole au niveau d'un pays.

De ces échanges, on peut notamment retenir le rôle crucial d'une collaboration État-producteurs dans le développement et la gestion du crédit agricole au niveau d'un pays : « Si on ne développe pas ce genre de problématique (mise en place de fonds de crédit agricole, fonds de garantie) dans une collaboration étroite entre agriculteurs et autorités publiques, on n'obtiendra jamais de résultats. S'il n'y a pas de collaboration, c'est toujours la spéculation qui gagne or la régulation est indispensable pour assurer le développement des PME dans le secteur agricole et pour permettre l'accès aux moyens de développement du secteur ». J-P. Champagne, Libramont 2013.



années par divers acteurs, parmi lesquels, l'Etat, comme investisseur principal. Au bout d'une certaine période, ce fonds devrait pouvoir s'auto-alimenter et alimenter d'autres projets destinés au développement du secteur agricole.

Soutien de la FWA

La FWA connaît bien cette contrainte du crédit puisque par le passé, les agriculteurs belges ont été eux aussi confrontés à ce genre de difficultés (voir encadré). Afin d'appuyer les revendications de leurs confrères burundais, le secrétaire général adjoint de la FWA, Yves Somville et la présidente de l'UAW, Marianne Stree, ont participé au Forum national paysan organisé à Bujumbura en novembre dernier. Ils ont en particulier insisté sur l'enjeu que représente l'implication de l'Etat dans le développement du secteur tant pour les aspects d'accès aux crédits et de financement du secteur qu'au niveau de la création d'un environnement législatif favorable.

« Où que l'on soit dans le monde, si on veut maintenir et développer une production agricole, si on veut maintenir et développer une ac-

tivité dans les zones rurales, dans le sens d'une utilisation optimale des ressources, nous avons besoin de fermiers et d'éleveurs et il est indispensable que ceux-ci bénéficient d'un revenu équilibré et décent et pour cela il faut des outils. En même temps qu'il est indispensable d'avoir des organisations agricoles représentatives, fortes et indépendantes et bien entendu un monde politique sensible à la problématique de l'agriculture. » Y. Somville, Bujumbura 2013.

Perspectives

Les questions du financement de l'agriculture et des interventions de l'Etat dans le développement de celle-ci, quoique légèrement différentes, sont tout aussi présentes en Belgique et le seront d'autant plus dans la réflexion à long terme sur l'après-PAC. Afin d'avancer et de réfléchir sur ces questions, il paraît essentiel de se grouper et d'échanger entre OP afin d'identifier les pistes à suivre à long terme et les outils à mettre en place afin de préserver les agriculteurs et leurs professions. Afin de nourrir cette réflexion et de fournir d'autres éléments d'analyse, la famille FWA et le CSA organiseront en fin d'année un séminaire sur les coopératives agricoles et leur utilisation dans la préservation de l'agriculture familiale.

Les Mutuelles de solidarité

Une mutuelle de solidarité, ou MUSO, est un système de crédit collectif alimenté par les membres d'une communauté qui permet le prêt d'une somme à un des membres avec un engagement de remboursement renforcé par l'esprit de solidarité sur lequel la mutuelle se fonde.

des activités économiques développées par ses membres. C'est ainsi qu'elle a soutenu ces dernières années, le développement de « mutuelles de solidarité » (voir encadré) et des systèmes de warrantage tout en menant parallèlement un travail de négociation avec les institutions de micro-finance. Malgré les bonnes relations établies avec les institutions financières, l'accès au crédit reste très difficile pour la plupart des

Marianne Stree (UAW) et Yves Somville (FWA) au Forum National Paysan du Burundi (novembre 2013)



Cette page mensuelle est réalisée par le Collectif Stratégies Alimentaires asbl. Le CSA est une ONG, agri-agence membre d'AgriCord. Ed. responsable: CSA, D. Van Der Steen 184 D, Boulevard Léopold II 1080 Bruxelles. www.csa-be.org

LA COOPÉRATION BELGE AU DÉVELOPPEMENT .be

Avec le soutien de la DGD (Coopération belge)